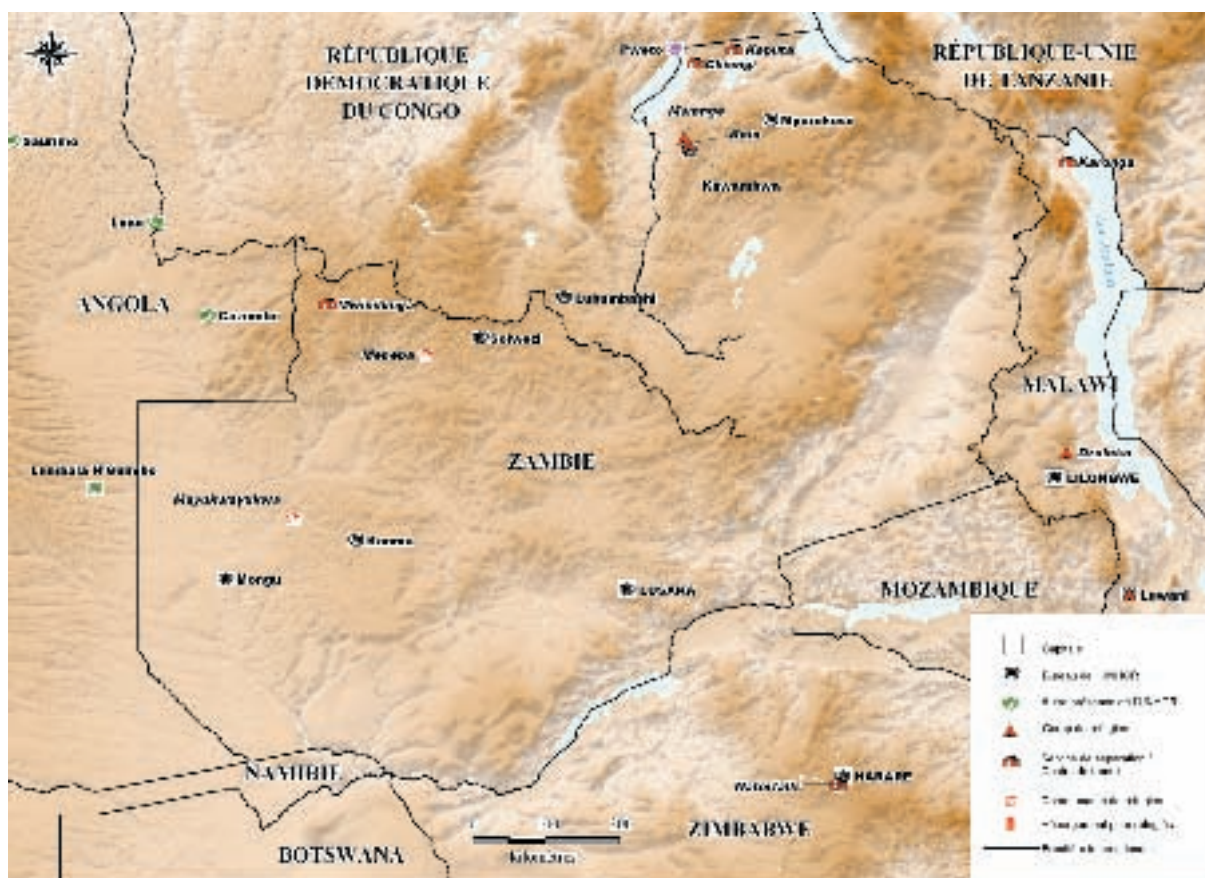


# Zambie



## Objectifs principaux

- Aider les réfugiés Angolais à regagner leur pays de leur plein gré.
- Collaborer avec le Gouvernement de Zambie pour faciliter l'intégration sur place des réfugiés angolais qui n'opteront pas pour le rapatriement librement consenti en 2006, et créer ainsi des conditions favorables au développement socio-économique des zones accueillant des réfugiés, au bénéfice des réfugiés comme des populations locales.
- Continuer à rechercher des solutions durables, telles que l'intégration sur place et le rapatriement librement consenti, pour remédier au sort des réfugiés rwandais.
- Encourager le rapatriement librement consenti vers les régions sûres du Burundi et de la République démocratique du Congo (RDC).

- Chercher à favoriser la réinstallation d'un nombre limité de réfugiés afin de remédier durablement à leur sort.

Chiffres prévisionnels		
Population	Janv. 2006	Déc. 2006
RDC (réfugiés)	70 800	64 700
Angola (réfugiés)	48 800	18 800
Origines diverses (réfugiés)	13 100	13 200
Rwanda (réfugiés)	5 750	5 560
Demandeurs d'asile	360	300
<b>Total</b>	<b>138 810</b>	<b>102 560</b>

**Total des besoins : 14 661 524 dollars E.-U.**

## Contexte

### Faits nouveaux

En 2005, l'UNHCR a continué à appuyer le rapatriement librement consenti des Angolais réfugiés en Zambie. En octobre 2005, plus de 20 000 réfugiés angolais avaient regagné leur pays, un tiers d'entre eux étant rentrés spontanément. Ces mouvements de rapatriement ont été accélérés par l'ouverture de l'aéroport de Mongu, qui a permis le transport des bénéficiaires par avion vers des régions reculées de l'Angola. Le Gouvernement de l'Angola a annoncé que les opérations de rapatriement organisé prendraient fin le 31 décembre 2005. En janvier 2006, le point sera fait sur la situation pour déterminer s'il demeure encore en Zambie des réfugiés angolais souhaitant regagner leur pays.

Malgré la formation d'un Gouvernement d'unité nationale en RDC, les conditions de sécurité dans ce pays restent précaires, et les réfugiés congolais continuent de solliciter l'asile en Zambie. En ce qui concerne les réfugiés rwandais, l'UNHCR et le Gouvernement de Zambie continuent à promouvoir leur rapatriement par des campagnes de sensibilisation et des visites de repérage au Rwanda.

### Contraintes

Dans leur grande majorité, les réfugiés et les demandeurs d'asile urbains vivant à Lusaka sont dépourvus de permis de séjour, ce qui constitue la principale contrainte pour cette population. Ne sont généralement régularisés que ceux qui sont autosuffisants ou sont autorisés à rester dans le pays pour des raisons médicales ou d'autres motifs spéciaux liés à la protection. Un autre problème qui se pose aux réfugiés résidant en zone urbaine, dans les camps et dans les sites d'installation est l'impossibilité, pour des raisons financières, d'accéder aux traitements médicaux de pointe qui ne sont disponibles qu'en Afrique du Sud ou dans d'autres pays voisins disposant d'infrastructures médicales plus spécialisées.

En 2006, les conditions de sécurité dans la province du Katanga en RDC devraient s'améliorer progressivement. Cette perspective justifie le chiffre prévisionnel de 20 000 rapatriements librement consentis vers la RDC, mais l'accès aux zones de retour, en raison de leur isolement et de

l'insuffisance des infrastructures, représentera une difficulté majeure au cours des opérations. La situation dans les provinces du Kivu en RDC pose un autre problème. En attendant le retour à une relative stabilité dans ces provinces, la Zambie continuera à accueillir les réfugiés congolais qui en sont originaires, à leur offrir une protection internationale et à leur prodiguer une aide. Les réfugiés rwandais et burundais sont souvent réticents à regagner leur pays, évoquant les conditions de sécurité incertaines et la pénurie de terres dans leurs pays densément peuplés.

## Stratégie

### Protection et solutions

L'UNHCR offre une protection internationale et une assistance à quelque 102 000 réfugiés, originaires pour la plupart de l'Angola et de la région des Grands Lacs. Les réfugiés résident dans cinq camps ou zones d'installation, ainsi que dans des centres urbains (principalement à Lusaka). Selon le Gouvernement zambien, un grand nombre de réfugiés, dont 65 pour cent d'Angolais, se seraient par ailleurs spontanément installés sur son territoire. En 2006, l'UNHCR mettra l'accent sur la recherche de solutions durables pour la population réfugiée. L'option du rapatriement restera ouverte aux réfugiés angolais qui demeurent en Zambie, et ceux qui décideront de regagner leur pays recevront une aide à cette fin. Parallèlement, l'UNHCR collaborera avec le Gouvernement zambien pour favoriser l'intégration sur place des réfugiés qui ne souhaitent pas regagner leur pays. À mesure que le nombre de réfugiés angolais logés dans des camps diminuera, l'UNHCR exercera des pressions en vue d'améliorer leur accès aux services offerts par l'État zambien. La restructuration des camps se poursuivra : la fermeture du camp de Nangweshi est prévue pour le début de l'année 2006, et la population qui y demeure encore sera transférée dans la zone d'installation de Mayukwayukwa, où l'autosuffisance est favorisée par l'accès aux terres arables et aux services.

La situation dans la région des Grands Lacs est plus complexe. Les conditions de sécurité dans les zones d'origine des réfugiés burundais et congolais devraient s'améliorer progressivement et autoriser des rapatriements librement consentis en 2006. Pour les réfugiés rwandais, l'UNHCR continuera à



Réfugiée congolaise en train de moudre du grain au camp de Kala, à Kawambwa. *UNHCR / N. Behring*

chercher des solutions de substitution au rapatriement, telles que l'intégration sur place. La solution durable de la réinstallation dans des pays tiers n'est raisonnablement envisageable que dans un petit nombre de cas.

Dans le cadre de l'Initiative Zambie, l'UNHCR entend accélérer le développement socio-économique au bénéfice des réfugiés comme des populations des régions qui les accueillent. Cette stratégie facilitera l'intégration sur place des réfugiés qui ne peuvent ou ne veulent pas regagner leur pays d'origine. Les activités porteront notamment sur le développement de l'irrigation pour améliorer les pratiques agricoles et garantir des revenus plus stables. L'initiative bénéficie actuellement à 456 000 personnes, dont 77 300 réfugiés vivant dans des camps de la province de l'Ouest ou s'étant installés spontanément dans cette région. En 2006, l'Initiative sera étendue à la province du Nord-Ouest, où elle devrait bénéficier à quelque 70 000 personnes, dont 11 500 réfugiés vivant dans la zone d'installation de Meheba.

### Assistance

En 2006, les activités d'assistance se concentreront sur la promotion de l'autosuffisance des réfugiés et l'intégration dans les communautés d'accueil, avec une attention particulière pour les groupes présentant des besoins spéciaux. Dans cette optique, l'Organisation continuera à renforcer le rôle des pouvoirs publics, des ONG et des groupes d'auto-prise en charge, par le biais de formations. De plus, l'UNHCR facilitera les activités génératrices de revenu bénéfiques pour l'environnement, ainsi que la prestation de services dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement, de la santé et de l'éducation.

### Effet escompté

En 2006, l'UNHCR veillera à ce que les pouvoirs publics et les acteurs humanitaires opérant sur le terrain assument leurs responsabilités en matière de protection internationale et d'assistance au bénéfice des demandeurs d'asile et des réfugiés. La poursuite des opérations d'aide humanitaire permettra à l'UNHCR de remplir ses obligations quant au maintien de normes minimales dans les camps et les sites d'installation de réfugiés. La participation accrue

des femmes réfugiées ainsi que les activités d'enseignement et de formation devraient doter les communautés de moyens plus efficaces pour subvenir à leurs propres besoins. Une gestion environnementale efficace et un travail de sensibilisation sur ce thème permettront d'atténuer les dommages causés dans les camps de réfugiés et aux alentours, tout en prévenant des dégradations ultérieures. L'intégration des réfugiés dans les communautés d'accueil contribuera à réduire la pauvreté du fait de l'augmentation de la production vivrière et améliorera l'accès à la scolarité et aux services de santé, tout en favorisant la réhabilitation de l'environnement. À l'échéance de l'Initiative Zambie, un grand nombre de réfugiés et de Zambiens devraient avoir augmenté leur degré d'autosuffisance et bénéficier d'un accès accru aux marchés.

## Organisation et mise en œuvre

### Structure de gestion

En 2006, l'UNHCR emploiera 97 personnes en Zambie, à savoir 20 fonctionnaires internationaux, un administrateur auxiliaire, 13 VNU et 63 collaborateurs nationaux.

### Coordination

L'UNHCR coordonnera ses activités avec celles de ses partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, ainsi qu'avec celles d'autres agences des Nations Unies et de la communauté des donateurs en Zambie.

#### Bureaux

##### Lusaka

Kawambwa

Mongu

Kaoma

Mporokoso

Nangweshi (fermeture prévue au début de l'année 2006)

Solwezi

Partenaires	Autres
<b>Organismes gouvernementaux</b> Département de l'Eau Ministère de la Santé Ministère de l'Intérieur	FAO FICR FNUAP OIM ONU PAM UNESCO UNICEF
<b>ONG</b> Africa Aktion Hilfe Africa Humanitarian Action Africare Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens Christian Outreach Relief and Development Fédération luthérienne mondiale Hodi Société zambienne de la Croix-Rouge Vision mondiale – International	

Budget (dollars E.-U.)			
Activités et services	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire <sup>1</sup>	Total
Protection, suivi et coordination	3 812 818	1 035 365	4 848 183
Abris/autres infrastructures	226 293	0	226 293
Activités génératrices de revenus	17 094	0	17 094
Appui opérationnel aux partenaires	1 752 248	380 000	2 132 248
Assainissement	46 317	0	46 317
Assistance juridique	601 837	40 000	641 837
Besoins domestiques	309 075	60 000	369 075
Eau	120 020	0	120 020
Education	287 051	20 000	307 051
Production vivrière	146 955	0	146 955
Santé	670 464	0	670 464
Services communautaires	272 902	30 000	302 902
Sylviculture	73 632	60 000	133 632
Transport/logistique	1 176 112	1 200 000	2 376 112
<b>Total des opérations</b>	<b>9 512 818</b>	<b>2 825 365</b>	<b>12 338 183</b>
Appui au programme	2 323 341	0	2 323 341
<b>Total</b>	<b>11 836 159</b>	<b>2 825 365</b>	<b>14 661 524</b>

<sup>1</sup> Les chiffres se réfèrent au programme supplémentaire de l'opération de rapatriement et de réintégration des réfugiés congolais (RDC).

Note: Le budget-programme supplémentaire n'inclut pas les dépenses d'appui, fixées à 7 pour cent soit 197 776 dollars E.-U., prélevées sur chaque contribution aux fins de remboursement des dépenses d'appui indirectes engagées par l'UNHCR (terrain et Siège).